

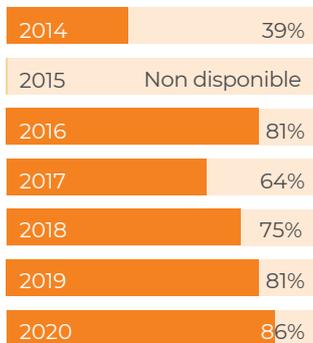
APERÇU COVID-19

La crise de la COVID-19 a renforcé la fonctionnalité des plateformes multi-acteurs, par une coordination et collaboration accrues pour lutter contre l'impact de la pandémie sur la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire et les composantes socio-économiques. Le groupe nutrition est actif et les partenaires se concentrent sur le Programme d'alimentation complémentaire de couverture.

TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2019–2020

TOTAL PONDÉRÉ 2020

81.3%

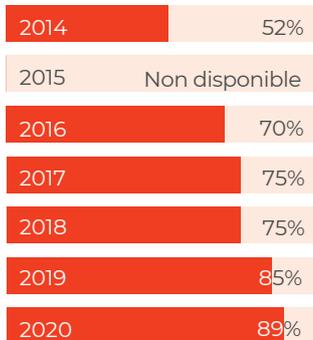


Rassembler les parties prenantes dans un espace d'action commun

La NPC a coordonné les plateformes multi-acteurs au niveau national. Les structures de la nutrition et de la sécurité alimentaire sont en place et fonctionnelles aux trois paliers de l'administration. Au niveau fédéral, le Comité directeur de haut niveau sur la nutrition et la sécurité alimentaire fournit des orientations stratégiques et gère les ressources, tandis que le Comité national de coordination facilite la mise en œuvre des politiques, l'examen des progrès réalisés et fournit des lignes directrices aux Comités directeurs provinciaux.

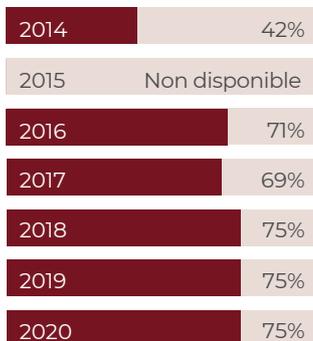
PRIORITÉS 2020–2021

- Renforcement du MSNP-II
- Optimisation budgétaire pour la mise en œuvre du MSNP-II
- Renforcement des capacités des administrations provinciales, des comités de coordination de district et des administrations locales pour la mise en œuvre efficace du MSNP-II
- Créer une plateforme multi-acteurs dynamique par le renforcement de leurs capacités aux niveaux provincial et local
- Plaidoyer en génération et mobilisation de ressources pour la mise en œuvre efficace de MSNP-II axé sur le principe « Ne laisser personne de côté », en particulier aux niveaux provincial et local



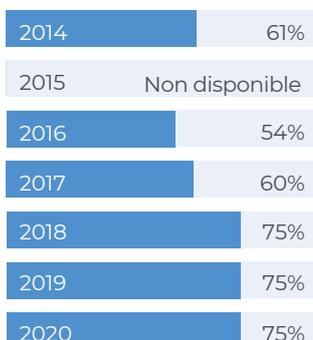
Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le MSNP-II est mis en œuvre dans le contexte fédéré en collaboration avec tous les secteurs et parties prenantes. L'engagement des administrations fédérales, provinciales et locales en matière de politiques et de budget est encourageant pour la mise en œuvre et le renforcement du MSNP-II. Le MSNP est intégré dans le plan de travail et le budget annuels. Des engagements, des lois sectorielles, des plans, des politiques et des stratégies liés à la nutrition sont en cours de mise en œuvre.



Aligner les actions sur des résultats communs

En 2017-2018, le gouvernement a élaboré une ligne directrice nationale pour la mise en œuvre du MSNP-II dans le système de gouvernance fédéral. Des plans sectoriels relatifs à la nutrition sont élaborés et mis en œuvre aux trois paliers de l'administration, en fonction des cadres réglementaires et juridiques nationaux. À chaque palier, chaque secteur a son plan de travail et son budget annuel propres, guidés par le cadre de résultats du MSNP-II. Les interventions du MSNP se font dans les 7 provinces, par la création de comités provinciaux de nutrition et de sécurité alimentaire.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le gouvernement s'est engagé à fournir un budget pluriannuel pour la mise en œuvre du MSNP-II. La contribution budgétaire des trois paliers de l'administration pour la mise en œuvre et le renforcement du MSNP a augmenté. Les administrations provinciales et locales ont alloué un budget à la mise en œuvre du MSNP en plus du budget alloué par l'administration fédérale. Le gouvernement a encouragé les partenaires de développement et les parties prenantes à accroître les investissements dans la nutrition. Les donateurs et les partenaires appuient la mise en œuvre du MSNP-II.